

THE RED HOT-ROC



NEWS PEPPERS

SEPTEMBRE 2022

Sommaire :

Edito du Président
Brèves de comptoir
Topos
Lettre et documents de la FFME





L'EDITO du Président :

Comme chaque année, le journal de septembre est surtout consacré aux renouvellements d'adhésions.

Une bonne nouvelle, peu d'augmentation cette année ... En 2023 ce sera inchangé pour la licence adulte à 75€, la licence jeune passe à 54€ et la licence famille à 40€ ! Le prix de la carte membre simple restant aussi à 30€.

Ni le National, ni le CT69 et la Ligue n'ont augmenté les cotisations.

Sans doute un effort pour garder des adhérents. En 2024, année olympique, il se pourrait que les tarifs soient revus à la hausse ... gardons espoir néanmoins qu'ils resteront raisonnables.

Ça y est, les identiques premières lignes de mon éditto, telle qu'elles paraissent depuis plus de 20 ans sont passés !

Quoi de nouveau ... Des adhérents nous quittent parfois forcés (deux décès cette année ... Jean Louis MILLION et Gilles PERSIA). Pour ceux qui ne pratiquent plus, il reste toujours possible de garder un lien avec le club en prenant une adhésion membre simple ... Et ce positionnement est aussi valable pour ceux qui refusent d'adhérer à une FFME dont ils critiquent la politique !

Je peux comprendre, car dans un premier temps j'ai eu le même ressenti. Mais force est de constater que la FFME était obligée d'abandonner ce système, face à la multiplication des procès, et qu'elle a mené depuis une action efficace, pour faire modifier la loi sur la responsabilité de la chose en garde qui semblerait-il est en passe d'aboutir !

Le club avait programmé quelques sorties et des actions en 2022. Elles n'ont pas

connu un enthousiasme délirant, une dizaine de membres en mars 2022 à Crept ... uniquement 4 dans le Tarn pour l'Ascension !

Et avec les restrictions Covid19, même notre AG n'a pas pu se tenir autrement qu'en mode virtuel !

Dure année ... pour les adhérents.

Le Président doit aussi se rendre à l'évidence, notre club ne se renouvèle pas ! Moins d'équipeurs motivés et moins de membres réellement très actifs ... il faut admettre cette réalité et composer avec !

Nous gérons le topo du Bugey et la répartition matérielle des bénéfices vers l'équipement des falaises, mais en refusant de devenir, comme la plupart des clubs, un outil de pratique indoor, peu de nouveaux membres à espérer...

Difficile d'être autre chose qu'un club de copains, qui cherchent une assurance et à garder un lien entre eux ! Un club qui sert aussi à assurer une licence au moindre coût pour ceux (compétiteurs ou diplômés) qui en ont l'obligation.

Ce n'est après tout pas si mal ! Justifiant comme chaque année la conclusion ...

Hot Roc reste ... un petit club, qui aux sources de sa création en 1986, regroupait déjà, des passionnés de l'escalade en falaise, désireux de participer à leur entretien et leur développement ... 26 ans que j'écris cela!

Bruno FARA



VIE DU CLUB ...

Ce petit journal, est destiné à vous informer aussi bien de la vie du club que de la vie fédérale.

✚IMPORTANT

*Le Président devant quitter la France du 14 octobre au 15 novembre, **PENSEZ A RENVOYER LES BULLETINS avant le 13 octobre** afin qu'il puisse saisir les licences dans le système fédéral avant son départ. Les chèques envoyés ne seront encaissés qu'en novembre !*

*✚Pour donner suite à la demande de certains adhérents, qui voulaient préserver leurs données, la liste de tous les membres de Hot-Roc n'est plus jointe au journal (donc non présente sur le site du club). Elle est envoyée avec l'appel de cotisation. Que ceux qui découvrent une erreur dans ce listing nous préviennent... **TRES IMPORTANT ! Afin de pouvoir tenir la liste à jour, si vous possédez un Email (ou si le vôtre a changé), informez-nous par un message (hotroc@free.fr)**. Nous ne mettrons plus en ligne cette liste des adhérents car les moteurs de recherche peuvent pirater les données. Nous avons même retiré du serveur les anciennes listes de membres. Ce listing est envoyé avec le renouvellement mais si besoin, vous pouvez en demander un au club par Email.*

*✚Nous étions **60 adhérents pour la saison 2022 (uniquement 53 au club avec FFME, plus 2 membres club avec licence FFME dans un autre club + 5 membres simples (non FFME)**, voir la liste (contre 65 en 2021, 69 en 2020, 68 en 2019, 71 en 2018, 69 en 2017, 68 en 2016, 65 en 2015 et 2014, 63 en 2013, 58 en 2012, 53 en 2011) ... Nous sommes donc en légère baisse. Il est important d'essayer de rester un club supérieur à 50 adhérents (limite de qualif ... pour être représenté aux votes du Comité Directeur). Mais les récentes prises de positions de la FFME ont découragé certains (ce fut l'argument donné pour quitter le club ou juste prendre la carte membre à 30€) ... nous ferons avec !*

✚La réalisation (impression et postage) de ce journal de septembre étant financièrement lourde pour le club, il a été décidé en 2018 de l'envoyer en format dématérialisé (pdf) que vous pouvez lire ou imprimer à votre convenance (il sera aussi en ligne sur le site du club). C'est un document allégé, (sans les topos, afin de ne pas être refusé par certains serveurs) ils sont consultables sur le site et vous pouvez en demander l'envoi par mail .

✚La photo de couverture de ce journal, est axée sur la randonnée (il s'agit de la crête entre le Veyou et La Pelle), c'est une activité moins exigeante que l'alpinisme ou l'escalade mais qui n'est pas moins intéressante et qui occupe nombre de nos adhérents !

*✚ Les formulaires de renouvellements, avec la feuille de calcul imprimée au verso, sont toujours envoyés par courrier. Ils sont simples à utiliser ... les moins organisés devraient pouvoir retourner au club leur adhésion dans les délais ! **Pensez bien à vérifier votre Email (ou le numéro de portable si vous n'avez pas de PC)** car vous recevrez votre adhésion par ce biais. Essayez de faire attention en remplissant le document de calcul ... chaque année je dois renvoyer des chèques car le calcul s'avère faux !*

Pour ceux qui le désirent il sera possible de régler par virement, nous fournirons un RIB à ceux qui le demanderont. Cependant il faudra bien penser à scanner le formulaire et à le renvoyer par mail en signalant la date du virement pour pouvoir pointer et vérifier (avec aussi éventuellement un scanne du certificat médical).

✚ **Mauvais point ... l'inscription est une usine à gaz et c'est de pire en pire!**

Le site de la FFME étant en travaux depuis un an ... pas certain qu'en septembre ce soit aisé de trouver les formulaires et les infos utiles... Voici donc un lien sur notre site

Les documents spécifiques à l'assurance sont à télécharger ...

<https://hotroc.fr/wp-content/uploads/2022/06/FFME-qr-assurance-club-ea-licencie-2023.pdf>

et

<https://hotro.fr/wp-content/uploads/2022/06/FFME-2023-notice-assurance-pack.pdf>

Tous les formulaires et les réponses à vos question sont également sur le site du club :

<https://hotroc.fr/le-club/adhesion/>

✚ **Rappel concernant le certificat médical ... c'est pas simple !**

• **Première licence loisir ou licence compétition** : Obligation d'avoir un certificat médical datant de moins d'un an le jour de l'inscription.

• **Renouvellement de la licence loisir ou compétition**, à l'exception de l'alpinisme : Le renouvellement d'une licence est subordonné à la production tous les trois ans, d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique et à un questionnaire médical.

• **Renouvellement licence jeune**, le certificat n'est pas obligatoire, mais pour le renouvellement de la licence, il convient de renseigner un questionnaire de santé spécial jeune et attester que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative. A défaut, il faut produire un nouveau certificat médical attestant de l'absence de contre-indication.

Pour l'alpinisme : Le certificat médical doit être renouvelé chaque saison pour l'alpinisme pratiqué au-dessus de 2 500 mètres avec une nuit à cette altitude ou au-dessus.

Pour simplifier la gestion des certificats médicaux, il serait plus simple de demander un certificat médical annuel pour toutes les activités (alpinisme compris), car c'est une gestion assez lourde.

✚ **Je demande donc à chacun un effort ... pensez à ce questionnaire médical et si possible fournissez un certificat médical chaque année option alpinisme incluse ! Si vous avez un RDV médical en septembre précisez le nom du médecin qui rédigera le certificat et vous le transmettez ultérieurement.**

✚ **Le tarif des adhésions pour 2023 :**

Licence adulte 75€, jeune 54€, famille 40€ ... ce tarif comporte :

- La licence FFME (42,00 € - adulte) ; (27,50 € - jeune) ; (13,50 € - famille)
- La cotisation du CT69 (6,00 €) et celle de la ligue (6,00 €)
- L'assurance fédérale avec assurance de base (14 €) possible de rajouter base + (3 €) ou base ++ (10 €)
- La part HOT ROC (environ 4 € cotisation adulte) - **c'est avec cette somme que nous gérons le club**
- Eventuellement vous pouvez ajouter le complément ski de piste (5 €) ... VTT (30 €) et Slackline (5 €)
- Adhésion uniquement club 30€, si déjà FFME dans un autre club précisez le numéro et sinon vous serez inscrits uniquement dans la section HOT ROC - non FFME – Donc SANS ASSURANCE !

✚ **L'assurance est de 14€ ... mais seule l'assurance RC (6€) est obligatoire avec l'adhésion F.F.M.E.** Pour ceux qui voudraient ne pas bénéficier de la garantie des personnes (atteinte corporelle - défense recours - frais de recherche - rapatriement), vous avez la possibilité de ne choisir que la RC à 6€ sur la feuille de calcul du bulletin de renouvellement !

Vu le gain très faible et le risque en cas d'accident (pas de frais de recherche) ... pour gagner 8€, j'espère que cette possibilité (réglementairement obligatoire) ne fera pas trop d'adeptes ! Je signale que beaucoup d'assurances données comme extraordinaires (style vieux campeur), couvrent assez mal la pratique des sports de montagne.

✚ **Bon point : Depuis quelques années, nous envoyons à chacun la licence en format pdf.** C'est certes du travail mais nous sommes au bureau pour ça ... Et donc ça continuera. Ceux qui le désirent peuvent alors l'imprimer.

✚ **Position de Hot Roc sur la politique FFME**

Quitter la FFME a été le souhait de nombreux adhérents, nous n'avons pas opté pour ce choix, car au niveau de l'assurance de la couverture des dirigeants ... la FFME est vraiment top en cas de procès (nos amis du CVHM de Vienne en savent quelque chose).

Et même pour la pratique cette assurance est assez compétitive.

De plus quitter la FFME c'est aussi :

- Pas de possibilité aux membres titulaires d'un diplôme fédéral de le faire valoir (il faut être membre pour se faire). On imagine mal devoir repasser les diplômes FFCAM
- Aucune possibilité à ceux qui le souhaitent de participer à des compétitions
- Pas possible à ceux qui encadrent ou travaillent dans un cadre fédéral de le faire
- Plus de moyen d'influencer la fédération ... même si c'est symbolique il faut rester sur le navire si on désire influencer
- Pas d'informations sur la vie fédérale

Surtout au fil du temps on constate que le National est vraiment actif pour faire modifier cette loi de la responsabilité de la chose en garde qui a imposé l'abandon des conventions. Et ses efforts semblent payer.

Il faut parfois critiquer, mais aussi reconnaître ce qui est réellement fait ... les SNE ne sont pas abandonnées par la FFME ! La politique pro compétitions et SAE, est aussi le reflet de ce que veulent les pratiquants en 2022 ... et les anciens doivent admettre que leurs valeurs de l'escalade des années 70/80 ne sont plus celles de la jeunesse actuelle !

✚ **Mauvais point : une AG perturbée encore par la covid19**

Prévue le 5 février 2022 en présentiel, cette AG a été validée à cette date après un vote par internet. Pour cause sanitaire (la Covid19) un rassemblement collectif était impossible.

Un vote par correspondance, avec tous les documents nécessaires mis à disposition des adhérents, a permis de valider le rapport (les quitus étaient réunis) à la date du 5 février 2022.

Le 5 mars 2022, après une journée escalade à Crept, nous avons présenté le rapport d'AG au bureau de l'Association qui était réuni en soirée.

Vivement les AG en présence avec le pot du club offert ...

✚ Bon point : licence famille :

Rappel du principe de la licence famille ... c'est un tarif accordé à partir de la 3ème inscription sur un même domicile, (les deux premiers inscrits peuvent être les enfants ... au tarif jeune), ensuite tous les inscrits seront au tarif famille (mais toutes les options ... ski, VTT, assurance + ou ++ sont à ajouter !)

✚ Hot Roc : Saison 2022

Voici le détail des 60 adhérents :

Adhérents FFME (club) : 53 - Dont option ski : 27 - Nouveaux adhérents: 3 - Jeunes: 4 - Option compétition: 10 - Option VTT: 7 - Option Slackline: 0 - Option trail : 1 alpinisme : 22 - membre uniquement assurance RC : 2 - Adhérents FFME (autre club) : 2 - Membres non FFME "club": 5

Bilan ... légère baisse en nombre d'adhérents FFME. Certains restent au club uniquement en amis (non FFME) parce qu'ils ne pratiquent plus ou pour d'autres parce qu'ils ne cautionnent pas la politique de la FFME.

✚ Les formulaires spécifiques FFME ... Important :

Déclaration de voyages sportifs hors Union européenne et règlement de la prime de 50€ (à régler une fois, lors du premier voyage).

Cette déclaration et le règlement de la prime de 50€ se font via «l'Espace licencié». Pour plus d'informations sur votre espace licencié : <https://www.ffme.fr/ffme/licence/>

Pour les voyages suivants, seule la déclaration du voyage est obligatoire.

Déclaration d'accident : Le licencié peut remplir la déclaration d'accident en ligne via l'Espace licencié. La déclaration d'accident reste néanmoins téléchargeable sur notre site internet, rubrique licence/en cas d'accident <http://www.ffme.fr/licence/page/apres-un-accident.html>.

La FFME vous remercie d'attacher un soin tout particulier à renseigner les circonstances détaillées du sinistre.

✚ Bon point ... Roc'in Bugey 2020

Il marche plutôt bien, en 3 ans nous avons vendu 1269 exemplaires ... et constitué une avance pour les frais liés à l'équipement. Il reste 1253 exemplaires en stock et les commandes ralentissant nous ne songeons pas pour le moment à une nouvelle édition (en 2022 au 1^{er} aout nous avons livré 190 topos ... contre 463 l'année précédente et 616 la première année).

Nous étudions actuellement une parution numérique, si ce projet voit le jour nous commencerons par mettre en ligne un seul secteur du topo, et si le succès est avéré nous étendrons ensuite la diffusion à l'ensemble des sites ! Durant l'année 2023 vous serez informés de l'évolution de ce projet, qui est dans le sens du temps.

✚ Bon point ... la carte club "membre simple" est possible sans adhérer à la FFME (sous-section spécifique)

Depuis des années, certains adhérents, qui restaient au club plus par sympathie que par nécessité, réclamaient une carte Hot Roc "uniquement club". S'ils justifiaient d'un numéro de licence FFME cela ne faisait aucun problème

Cette option concernait ceux qui veulent adhérer à un autre club, afin de profiter de certains avantages (Souvent une SAE).

Nous demandons, à ceux qui le réclament, de faire si possible la démarche inverse avec le club qui a leur faveur ... prendre une carte de membre à ce club ... carte souvent assez chère car il propose des encadrements, possède une SAE, pratique la compétition et donc des entraînements etc... Et adhérer par HOT ROC à la FFME !

Si nous demandons cela, c'est pour justifier d'un nombre important d'adhérents FFME, car les adhérents "club" ne sont pas pris en compte dans le décompte !

Depuis peu des membres qui ne veulent plus être FFME, le demandent aussi, il a donc fallu nous adapter avec les statuts de la FFME, (statutairement TOUS les membres d'un club affilié doivent être membres de la FFME).

Pour prendre sa carte membre simple, aucun problème en revanche si on est adhérent FFME dans un autre club.

Pour ceux qui ne le seraient pas (par refus) ils seront donc inscrits dans une section du club spécifique que nous avons déclarée en Préfecture

Cette adhésion est fixée à 30€, ceux qui optent ont les mêmes droits, (matériel d'équipement, camp d'été etc ...).

✚Subvention 2022 ...

En début d'année, nous avons avec notre secrétaire JC Berrard fait une demande de subvention pour le FDVA (Fond de Développement de la Vie Associative).

La réponse a été négative ... Nous tenterons à nouveau l'année prochaine :

Ces subventions sont gérées globalement pour toute la région AURA et les instances fédérales ne sont pas impliquées dans la décision finale !

✚Bon point ... l'équipement en général

En 2022, nous avons passé une commande de matos importante, pour 2250€ ... ce matériel n'a pas été utilisé intégralement et nous avons donc un stock pour l'année à venir.

Le club a fourni des broches inox pour Argis (aussi connue sous le nom de falaise de Narse), et Hostiaz car dans la région ce sont des falaises nouvelles qui apportent un plus (grandes voies). Le principal équipeur du site (Éric Chaxel) étant membre du club il était normal de l'aider.

✚KALYMNOS : *A l'automne 2021 deux équipeurs du club (Jean Noël Bourgeois et Hervé Rondeau) ont finalisé un nouveau secteur avec une vingtaine de lignes ... baptisé Aegean Islands.*

<https://hotroc.fr/wp-content/uploads/2022/06/Kalymnos-Aegean-Islands-2021.pdf>

Notre association s'implique depuis 20 ans dans l'équipement sur cette île du Dodécanèse et pour mesurer ceci, le site a fait une page dédiée !

<https://hotroc.fr/topos/autres-massifs/>

A la rubrique Kalymnos nos principales réalisations sont résumées !

Nous sommes parfois critiqués car ce matériel est financé par le topo du Bugey ... nous répliquons que l'escalade est globale et ne supporte pas l'esprit de clocher.

✚Quelques news reprises des actualités du site

L'accès à la falaise de Crept par une piste était impossible depuis le printemps 2021. Par suite de l'accumulation des pluies, il y a eu un affaissement de terrain sur la piste, 500 mètres environ après les dernières vignes, rendant impossible l'accès à la falaise par ce moyen (le chemin sous la roche dite "des manches"), c'était l'accès mentionné dans le topo Roc'in Bugey 2020.

Une première réparation fut effectuée en septembre, mais le secteur réparé a de nouveau cédé sous la pression du glissement de terrain !

Deux petits parkings, situés en bas et en haut des vignes, ont été alors utilisés (car l'accès par Chosas était interdit). Cela allait immanquablement poser des problèmes avec les riverains et les vignerons.

La famille Bonnard, (propriétaire des terrains sur lesquels nous grimpons), a dans un premier temps tracé au bulldozer une piste permettant à des véhicules 4x4 de rejoindre le parking. Pour rendre cette piste accessible à tous les véhicules, le club a proposé de participer à hauteur de 2000€ au frais d'aménagement permettant de la rendre praticable à tous les véhicules !

En juin 2022 cette nouvelle piste est une réalité (testée) ... tous les véhicules peuvent ainsi rejoindre le parking.

Nous avons financé cette dépense importante avec les bénéfices des ventes du topo ... Nous avons préféré être réactifs car la falaise est sur les terrains de la famille Bonnard et il fallait être pragmatique si nous voulions continuer à grimper !

Pour un petit club ce n'est pas une somme anodine Et en plus ce geste sera utile à tous les grimpeurs de la région AURA (il faut le souligner) ... voire plus car à Crept on croise parfois des étrangers !

Toutes les infos ici :

<https://hotroc.fr/wp-content/uploads/2022/05/acces-falaise-2022.pdf>

✚Bon point

Le CT69 ayant eu connaissance de notre geste qui sera utile à tous les grimpeurs du département et de la région, sa Présidente nous a proposé une aide. Pour le moment nous lui avons répondu que ce n'était pas indispensable ... mais le geste est à signaler et renvoi un signe positif pour la FFME locale qui prend en compte les SNE.

Sur le site du CT69 ils ont mis en avant notre geste ... c'est aussi une satisfaction !

✚Mauvais point

On commente les problèmes sur la falaise de Crept ... mais visiblement le terrain bouge de partout et dans notre époque sécuritaire les interdictions pleuvent !

Ainsi à Virieu le Grand, où fin février 2022 des éboulements venant de la falaise surplombant la piste d'accès ont entraîné sa fermeture.

Depuis des travaux de sécurisation ont été menés, (l'escalade n'était pas le seul motif ... la voie ferrée est proche !), et en juin l'accès était à nouveau possible.

✚Mauvais point Falaise de Parves : Accès interdit cet été pour cause de sécheresse

Depuis le lundi 11/07, la mairie de Parves et Nattages a pris un arrêté municipal pour interdire les accès aux sentiers pour cause de sécheresse et de risque d'incendie... ce qui, de fait, interdit l'accès à la falaise de Parves.

Cela étant bien sûr provisoire, et l'accès sera rétabli dès les premières pluies.

C'est classique dans le sud ... Malheureusement la sécheresse remonte au nord !

Et fin juillet la municipalité de Seillonaz a également publié un arrêté d'interdiction de randonner pour cause de sécheresse, ce qui condamnait l'accès à la falaise de Crept !

Le 27 août l'arrêté concernant Crept a été abrogé, mais pour Parves il est toujours actif à la date de ce journal (1^{er} septembre).

Nous surveillons les premières pluies qui devraient rendre caduques cet arrêté !

✚Bon point ... OMBLEZE et DEVOLUY: Nouvelles voie équipées en 2022

Réalisées par un des rares membres du club encore actifs pour équiper (Jean Noël BOURGEOIS) avec du matériel fourni par Hot Roc !

A **Ombleze** dans les gorges au secteur **Faubourg**, une voie située entre **Minou** et **Club med** (nom au pied) :

NE LE 18 JUILLET - 6b, 25m.

Après « coup de Torchons », « Régime caillette », « Petit Swann » et « du gris pour Francine » c'est donc une quatrième voie dans le secteur équipée par Jean Noël !

Dans le **Dévoluy, aux Gicons**, Jean Noël a prolongé 2 anciennes voies au secteur **Pierre au lièvre** :

REALITY SHOW prolongée 6b (le bas est aussi 6b) 35m

VAS Y ROLLAND prolongée 6a+ (le bas est 6b/6b+) 35m

✚ **Bon point**

Les équipateurs semblent moins motivés, mais restons optimistes, un autre membre du club est très actif ... **Eric CHAXEL**, domicilié à Evosges au-dessus de Argis est impliqué dans toute la combe des Hôpitaux (Argis bien sûr, mais aussi Hostiaz et Armix), grâce à son activité les lyonnais peuvent s'initier à la grande voie sur des itinéraires parfaitement équipés ! Cette année le club lui a fourni 150 brochures inox pour l'aider ainsi que des relais, en 2023 nous poursuivrons cette aide !

Résumé du travail effectué par Eric sur son blog où vous pouvez vous procurer les topos.

Armix

<https://www.escalade-montagne.fr/topo-escalade-bugey-falaise-armix-burbanche/>

Et Argis (Roche de Narse)

<https://www.escalade-montagne.fr/falaise/bugey/roche-de-narse/>

Sans oublier Hostiaz

<https://www.escalade-montagne.fr/falaise/bugey/tenay-hostiaz/>

Et aussi notre secrétaire, **Jean Christophe BERRARD** qui reste aussi très prolifique à Courchevel (son pays d'adoption pour raisons professionnelles), où il a équipé deux grandes voies (topos joints au journal) et développé le site école de Pramérueil qui en cette année de canicule a connu son heure de gloire ... topo régulièrement mis à jour sur notre site :

<https://hotroc.fr/wp-content/uploads/2022/07/Topos-Prameruel-2022.pdf>

Le club des sports de Courchevel finance ces réalisations et J-C ne demande aucune aide au club, il faut le préciser.

✚ **Bon point : le site du club a évolué ...**

Le site <http://hotroc.free.fr/> était assez ancien et pas très moderne, Eric Chaxel et Gregory Pallière ont mené une refonte, la mise en ligne est réalisée et le Président s'est formé à wordpress pour pouvoir tenir les mises à jour (parfois avec l'aide des spécialistes pré cités 😊 mais il progresse) !

✚ **Bon point : le page facebook du club est énormément visitée ...**

Cette page, gérée par le Président (<https://www.facebook.com/Hot-Roc-320496254731589>) est très active et de nombreuses personnes nous contactent par cet intermédiaire.

✚ **Bon point : le camp d'été ...**

Le camp d'été 2022 de notre association, commencé le 13 août s'est terminé le samedi 27 août 2022.

Participants : 23 personnes

Claire ARNAUD, Isabelle et Jean Noël BOURGEOIS, Laurent CHAPPAZ, Renée et Bruno FARA, Françoise et Georges FLECHON, Monique JOURJON, Estelle LAURENT, Camille MEYER, Gérard MOREL, Charly et Greg PALLIERES, Valentin PAYEN, Emilien PORTE, Hervé RONDEAU, Edouard SCHNEE (adhérent en 2023) et Nicolas SZAWROWSKI

Anne et Bruno DELACQUIS, Françoise ESPINOSA et Patrick ROUX se sont joints à nous lors des apéros mais sans occuper un emplacement au camping (Ce sont des free campingcaristes !).

Depuis plus de 20 ans nous nous réunissons ainsi, au camping la cabane à saint Crépin, pour pratiquer l'escalade, la randonnée le vélo, la pêche le canyon ou le parapente pour d'autres.

Cette année nous avons décidé de décaler d'une semaine car en 2021 les participants se plaignaient d'une sur fréquentation des sites d'escalade début août.

La météo était moyenne la première semaine mais excellente après le 18 août.

Ces rassemblements festifs sont un lien fort de l'association, aussi le club a-t-il participé à 5 nuitées.

Cette année malheureusement toujours pas d'équipement possible dans le 05 ... La procédure devenant obligatoire, un dossier est déposé mais des opposants font barrage cette année encore ! Jean Noël suit le problème et nous avons bon espoir de pouvoir reprendre l'équipement en 2023... surtout que les voies nouvelles du Simoust équipées depuis 2019, rencontrent un grand succès.

Question conditions ... du monde dans les Hautes Alpes, plus que d'habitude semble-t-il. Certains secteurs comme les conglomérats de Montdauphin sont devenus pénibles tant sur les parkings squattés par les fourgons, qu'au pied des voies où il faut cohabiter avec la foule des grimpeurs qui fonctionnent en mode SAE !

Le camping la cabane se rénove et devient moins vieillot sous l'impulsion d'un nouveau partenaire associé à la famille qui gérait depuis 50 ans cet établissement ... on reviendra en 2023 !

Des souvenirs :

<https://hotroc.fr/camp-dete-2022/>

Quelques photos du camp d'été 2022





//PARKOUR INITIATIK

COURCHEVEL

📍 OREILLES DE LOUP
CRÊTE DE CHANROSSA • MASSIF DE LA VANOISE

VOIE OUVERTE DU BAS LES 24 & 31 JUILLET 2022
JEAN-CHRISTOPHE BERRARD & ANATOLE CAHU
12 DÉGAINES DE PROGRESSION
ÉQUIPÉE / 5C OBLIGÉ • DESCENTE EN 5 RAPPELS

📍 ACCÈS

Depuis Courchevel Moriond (1650), prendre la direction du Belvédère. Suivre le chemin carrossable en direction des lacs Merlet (Parking à 2405m d'altitude). Rejoindre le refuge Merlet puis le lac Merlet supérieur (35 min). Emprunter le sentier de berge à droite du lac sur 50m puis rejoindre de vagues traces de vaches dans la pente en amont du lac. Accéder au pierrier, relativement stable, que l'on remonte jusqu'au pied de la voie (40min).

OREILLES DE LOUP ↓



LAC MERLET SUPÉRIEUR



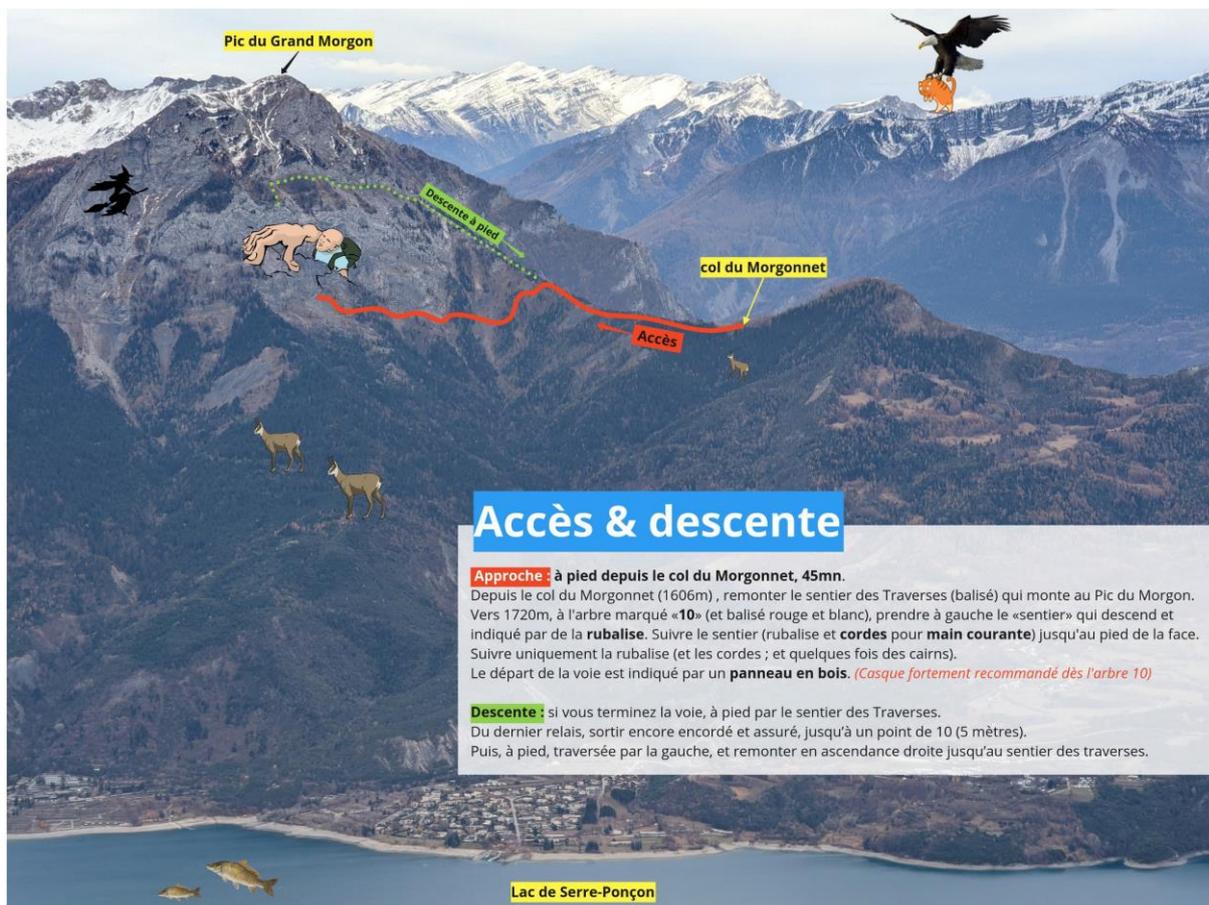
MONT PENEY : Le site de grandes voies le plus proche de Chambéry, deux nouvelles voies équipées (l'auteur désire rester anonyme) ... J-B JOURJON a participé aux répétitions !

1) *MI OMBRE MI SOLEIL*



2) *LE FROID EST POUR MOI LE PRIX DE LA LIBERTE*





Accès & descente

Approche : à pied depuis le col du Morgonnet, 45mn.

Depuis le col du Morgonnet (1606m), remonter le sentier des Traverses (balisé) qui monte au Pic du Morgon. Vers 1720m, à l'arbre marqué «10» (et balisé rouge et blanc), prendre à gauche le «sentier» qui descend et indiqué par de la **rubalise**. Suivre le sentier (rubalise et **cordes pour main courante**) jusqu'au pied de la face. Suivre uniquement la rubalise (et les cordes ; et quelques fois des cairns).

Le départ de la voie est indiqué par un **panneau en bois**. (*Casque fortement recommandé dès l'arbre 10*)

Descente : si vous terminez la voie, à pied par le sentier des Traverses.

Du dernier relais, sortir encore encordé et assuré, jusqu'à un point de 10 (5 mètres).

Puis, à pied, traversée par la gauche, et remonter en ascendance droite jusqu'au sentier des traverses.

Informations complémentaires

Il est possible de rattraper de presque tous les relais (je n'ai pas marqué toutes les réchaps ni tous les relais décalés sur le topo).

Voici les autres réchaps possibles sur la première partie : R11 vers R10 (pas évident de revenir, il y a un mousqueton dans la longueur qui permet de cliper un brin pour recoller, mais va-t-il y rester ?) ; R10 vers R9 ; R9 vers R7 (puis la ligne de rappel dessous et décalée, indiquée sur le topo) ; R8 vers R7 ; R4 ou R5 vers R2, puis R2 jusqu'au sol.

Voici les réchaps possibles mais non conseillés : R15 vers R13 ; R13 vers R12 (pas facile, il faudra passer par dessus le mélèze) ; R12 vers R8 (52m !).

Si vous souhaitez rattraper de R7, il faudra faire un tout petit rappel pour aller chercher le bon relais de descente (caché, protégé, mais non confort).

Merci de laisser le mousqueton sur R10.

«Voici l'aboutissement d'un projet qui me tenait à cœur depuis de nombreuses années. Après une longue pause (blessure à la l'épaule, opération, etc.), j'ai pu enfin terminer ce projet exceptionnel, et ce grâce à l'aide de toutes les personnes qui ont bien voulu m'accompagner et m'aider durant de nombreuses journées de dur labeur !

J'ai volontairement proposé un équipement très rapproché dans les longueurs dures afin de rendre accessible la voie à un plus grand nombre de personnes.

Pour les personnes qui ont le niveau (7b/c), vous pouvez bien évidemment sauter des points afin de profiter pleinement des différents mouvements et progresser de manière plus fluide (à vous de bien identifier les dangers en cas de chute).

Pour les personnes qui sont dans le niveau 6c/7a vous pouvez tester tous les mouvements au point par point ou passer des pas en tirant au point (A0), ce qui vous permet de progresser sans buter.

Des jours et des semaines de travail ont été nécessaires... beaucoup de changements, tester, nettoyer, coller, améliorer, revoir l'équipement en place (initialement beaucoup trop éloigné), changer des longueurs, pour arriver à un équipement plus sécurisé et plus accessible et sur du bon rocher !

Je tiens à remercier très chaleureusement toutes les personnes qui m'ont accompagnées dans cette aventure exceptionnelle.»

Ludo.

« C'est la plus belle voie que j'ai grimpé de toute ma vie ! Les longueurs sont remplies de passions, je suis tellement reconnaissante d'avoir pu participer à ce projet sur le grand Morgon depuis 1 an. » *Ludvine.*

Attention aux chutes de pierres, qui peuvent venir des randonneurs (sentier des Traverses > vous êtes exposés au pied de la face uniquement), ou des autres grimpeurs (sur L7, vous êtes exposés sur L2, L3 et L4) ! Sinon la majorité des relais sont protégés.

Le Morgore enchanté

Ludovic GIAMBIASI, Ludivine PONCELET, Julie GEGOUT,
Gérydane TESTU, Adrian LAUER, Robin LEGRAND,
Aurélie DEVIDAL, Emmanuel DEAU

2017-2022

Participation financière :

Ludovic GIAMBIASI, Ludivine PONCELET, Clément ZOPPARDO, Gérydane TESTU

MAJ topo 12/07/2022 - Cotations à confirmer

7c max, 6c/7a obligatoire

Hauteur de la face : 300m

Longueur de la voie
(développement total) : 400m

Exposition :
Nord-Ouest (Soleil vers 15h)

Matériel nécessaire :
17 dégaines (quelques longues).
Corde 2x50m.

Matériel en place :
Goujons & plaquettes en 10
(12 dans les toits), inox ou acier ;
équipement généreux et rapproché.

A0 possible sur tous les passages
les plus durs. **Grimpez responsables !**
Attention aux autres cordées (pierres) !

L15 : 35m - 7a | R14 **



Équipement éloigné sur la dernière moitié de la longueur.

L14 : 20m - 6a | R14 **



L13 : 45m - 4+ puis 3 | R13 **

L12 : 15m - 4 | R12 ***

L11 : 35m - 6c | R11 **



L10 : 25m - 7b | R10 *



L9 : 20m - 6a | R9 ***

L8 : 30m - 6c | R8 **



L7 : 40m - 6b puis 4 | R7 ***

L6 : 28m - 7c | R6 *

LA fissure ! Demande à être encore nettoyée
au niveau des pieds, surtout.
17 points en place. Départ 8a? ou A/O.



L5 : 15m - 6c+ | R5 ***

L4 : 25m 7b+c | R4 *

17 points en place.
Variante possible dans la fissure/défile de gauche (6c),
(prendre alors friends/coinceurs - 1 point en sortie + relais).
Ne pas partir sur la ligne de points qui part à droite (impasse).

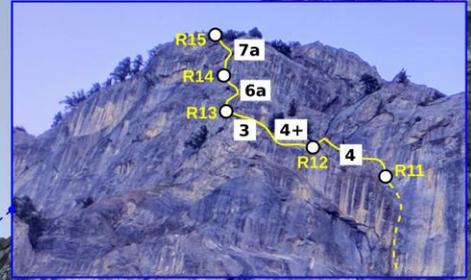


L3 : 8m - 4 | R3 **

L2 : 35m - 6c | R2 ***



L1 : 25m - 5 | R1 **



Pic du Grand Morgon, Hautes-Alpes
Voie ouverte majoritairement du bas,
du haut pour certaines longueurs
Type de rocher : Calcaire

Légende

- Relais (montée)
- Relais montée + descente
- Relais de descente uniquement
- 6c Cotation longueur
- 7a Cotation d'un pas (localisé par une flèche)
- 48m Longueur du rappel
- Tracé de la longueur
- *** Niveau de confort des relais

Dent du Biol - face ouest (2712 m)

Massif de la Portetta - Courchevel

Voie "Elle est pas Biol la vie ?"

(ED) 7a (6b obligatoire) - 230 m

L1 : 6c (10 pts)

L2 : 6a+ (8 pts)

L3 : 6c (15 pts)

L4 : 6a (7 pts)

L5 : 7a (11 pts)

L6 : 6a (6 pts)

L7 : 6b/c (12 pts)

L8 : 6c (7 pts)

Traversée (1 pt)

L9 : 6c (13 pts)

Sommet (1pt entre dernier relais et sommet)

Accès : Courchevel Moriond, quartier du Belvédère.

Monter par la vallée des Avals en direction de la Brèche de la Portetta. A 150 m de la brèche, quitter le chemin et traverser le pierrier vers la gauche en visant la base de la falaise. Départ 10 m à droite de la base de la falaise. (2h30)

Descente : Rappel sur chaîne : corde 55 m (R9, R8, R7, R6, R4, R2, R1)

Rocher : dolomie (terrain d'aventure d'altitude demandant quelques précautions)

Voie ouverte du bas été 2019 et 2020 par Jean-Christophe Berrard et Yann Charvin
Entièrement équipée sur spits de 10 mm

1 point entre le dernier relais et le sommet

